

5 Avril

Même situation.

6 Avril

Les 1° et 4° Cies rejoignent Francastel.

La 1° Cie va cantonner à la ferme La Bardel près de Crèvecoeur et elle est employée à la gare, Service des Munitions.

Le bataillon passe à la 1° Armée, Bataillons Isolés, Groupement du Lt Colonel didier. Le Chef de Btn remplit les fonctions de Commandant d'Etapes de la gare de Crèvecoeur.

7 Avril

L'EM, les 1° et 4° Cies vont cantonner à Crèvecoeur.

Tout le Btn est employé aux manutentions de la gare de Crèvecoeur et à des travaux pour le Service de Santé.

13 Avril

Un détachement de la 4° Cie composé d'un adjudant, 2 sous officiers et 40 hommes va au centre hospitalier de Sampuis (brancardage).

21 Mai

Le Chef de Btn Laurent est évacué sur l'intérieur par train sanitaire.

29 Mai

En exécution des prescriptions de la note n° 364/4 de la 1° Armée en date du 28 Mai, le Btn s'embarque à 17 h 30 en gare de Crèvecoeur le Grand pour débarquer le 30 à 23 h 30 à Vertus.

31 Mai

Départ du Btn à 2 h 30 pour Monthelon où il cantonne.

Le Btn reçoit l'ordre de se porter dans la matinée du 1° Juin :

- 2 Cies à Avenay (1° et 4°) pour être employées à la manutention des munitions de cette gare
- 1 peloton et le Cdt de Cie (3°) à Epernay, 1 peloton à Damery ; cette Cie est employée à la manutention des vivres aux gares de ravitaillement.

1° Juin

Le Btn rejoint les cantonnements ci-dessus sans incident.

6 Juin

La 3° Cie cantonnée 1 peloton à Epernay et 1 peloton à Damery depuis le 1° Juin rejoint Avenay dans la soirée.

Elle est employée avec les 1° et 4° Cies à la manutention des munitions.

15 Juillet

Au cours du bombardement d'Avenay et des environs vers 15 h 30, les soldats Champion Alfred, Duclos Jean, Guiraud Pierre, Bletterie Claude, Imbert Jean Louis et Quillet Constant de la 3° Cie ont été tués par éclats d'obus.

Les soldats Aubry Joseph, Rivollier Henri, Gallerand Etienne, Bourdilles Louis, Chesles Ambroise et Decottes Antoine de la 3° Cie ont été blessés par éclats d'obus.

18 Juillet

La 3° Cie cantonnée depuis le 6 Juin à Avenay se porte à 13 heures sur Avize. Elle est à la disposition du GPA 5.

20 Juillet

Le Chef de Btn Laurent évacué par train sanitaire le 21 Mai 1918 est affecté au Dépôt *illisible*.

21 Juillet

Illisible

259<sup>e</sup> RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE

État nominatif des Officiers, Sous-Officiers et Soldats tués, blessés, faits prisonniers ou disparus au cours du bombardement d'Avonay le 15 Juillet 1918

Noms	Grades	Tués	Blessés	Prisonniers	Disparus	Cherchés tués ou perdus	Observations
Champion, Alfred Louis	soldat	1					
Duclos, Jean Jules	- 2 <sup>e</sup> -	1					
Guiraud, Pierre	- 2 <sup>e</sup> -	1					
Bletterie, Claude	- 2 <sup>e</sup> -	1					
Imbert, Jean Louis Xavier	- 2 <sup>e</sup> -	1					
Quillet, Constant, Célestine	- 2 <sup>e</sup> -	1					
Autry, Joseph Fleury	- 2 <sup>e</sup> -		1				
Rivollier, Henri	- 2 <sup>e</sup> -		1				
Gallierand, Étienne	- 2 <sup>e</sup> -		1				decide a l'hop! le même jour
Bourdelle, Louis	- 2 <sup>e</sup> -		1				
Chelles, Ambroise	- 2 <sup>e</sup> -		1				
Descottes, Antoine	- 2 <sup>e</sup> -		1				
		6	6				
	États						
	État général		12				

27 Juillet

Le Cne Arnous-Dessaultains venant du 82° RIT prend le commandement du Bataillon en remplacement du Chef de Btn Laurent affecté au Dépôt.

11 Août

La 3° Cie cantonnée à la Ferme St Michel depuis le 18 Juillet se porte à Mardeuil où elle se met à la disposition du GPA 5 pour manutention des munitions au dépôt de La Borde.

4 Septembre

L'EM du Btn, les 1° et 4° Cies cantonnés à Avenay et la 3° Cie à Mardeuil s'embarquent à 9 heures en auto camions et arrivent à Chalons sur Marne, caserne Tirlet à 11 heures.  
Les équipages rejoignent Chalons par voie de terre.

5 Septembre

Sans changement

6 Septembre

Le Bataillon reste attaché au Groupement N° 1

7 Septembre

- L'EM du Btn reste à Chalons sur Marne, caserne Thirlet.
- Le 1° peloton de la 1° Cie rejoint Mairys sur Marne par la voie de terre où il cantonne
- L'EM et le 2° peloton s'embarque à Chalons sur Marne à 5 h 53 et vont cantonner à Loisy sur Marne.
- Cette Cie est à la disposition du Service des Camps.
- L'EM et la 1° section de la 3° Cie vont cantonner à Somme-Suippes. Une section va s'installer à Somme Tourbe. Une section va cantonner à Suippes Aviation. Ces 3 sections rejoignent leurs emplacements par voie ferrée et s'embarquent à la gare de Chalons sur Marne à 4 h 45.
- Une section rejoint le Camp des Echelons et s'embarque à Chalons à 14 h 30.
- La 3° Cie est à la disposition du Service des Routes.
- L'autre peloton va s'installer au Camp de Chalons (Batterie de l'expérience).
- Les 2 pelotons s'embarquent à Chalons sur Marne à 7 heures.
- Cette Cie est également au service des routes.
- Les équipages des 1°, 3° et 4° Cies rejoignent leurs cantonnements respectifs par voie de terre et quittent Chalons à 5 heures.

16 Septembre

Le peloton de la 1° cie cantonné à Loisy et le 1° peloton de Mairy sur Marne sont enlevés par camions à partir de 20 heures et débarquent dans les localités suivantes :

- 1 section à Dompierre le Château et 1 Lucet
- le Cne et 1 section à Courtisols
- ½ section à Vitry-ville
- ½ section à Le Fresne
- ½ section à Nuisement
- ½ section aux Grandes Loges

La Cie reste au service des Camps.

22 Septembre

La 4° Cie, cantonnée, l'EM et 3 sections à la Batterie d'expériences et 1 section à Mourmelon le Petit vient cantonner à Suippes Aviation (Service des Routes).

28 Septembre

L'EM et 1 section de la 1° Cie quittent Courtisols et vont cantonner à Somme-Suippes.

2 Octobre

Le Cne Cdt le Btn et l'EM du Btn quittent Chalons (casernes Thirlet) en autos camions et vont cantonner à Somme-Tourbe.